



Problèmes au pôle congés bonifiés Retards dans le traitement des dossiers

LETTRE OUVERTE

Monsieur Sébastien CAUWEL

Directeur de l'Administration Pénitentiaire

Ministère de la justice
Direction de l'Administration Pénitentiaire
13 Place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

Objet : Problèmes de personnel au pôle congés bonifiés et retards dans le traitement des dossiers

Monsieur le Directeur de l'administration pénitentiaire,

Je souhaite vous exprimer mes préoccupations concernant les retards dans le traitement des dossiers, en particulier la transmission des plans de vols aux agents pénitentiaires éligibles aux congés bonifiés. Ces retards causent des désagréments importants pour les agents, tant sur le plan organisationnel que personnel.

Ces difficultés sont aggravées par un manque de personnel au sein du pôle chargé des congés bonifiés, ce qui affecte directement la fluidité du traitement des dossiers. Cette situation crée une incertitude préjudiciable pour les agents qui attendent des réponses claires et rapides pour organiser leur départ en toute sérénité.

Les congés bonifiés sont un droit essentiel pour les agents, leur permettant de retrouver leurs attaches familiales et culturelles. Les restrictions imposées sur ce droit envoient un mauvais signal et nécessitent une vigilance accrue de notre part.

Il est donc impératif que la mise en œuvre des congés bonifiés soit assurée avec diligence et efficacité. Je vous demande de bien vouloir accorder une attention particulière à ces problèmes et d'envisager des mesures pour améliorer le fonctionnement du service, notamment en renforçant les effectifs et en optimisant les délais de traitement.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Général

Emmanuel BAUDIN

